

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire élective de Cheval Normandie

Samedi 20 avril 2024 à l'écurie 6 du Haras de Saint-Lô

Après décompte des personnes présentes lors de l'Assemblée Générale de Cheval Normandie, le quorum est atteint. L'assemblée peut donc commencer, à 10h25.

Le président, Michel Mesnil, commence son allocution en mettant en avant la dynamique des éleveurs et en rappelant que la Normandie est la 1^{ère} région française productrice de chevaux Selle-Français et qu'elle est de ce fait bien représentée auprès des instances notamment la Société Hippique Française et le Studbook Selle Français. Il tient à remercier les membres du Conseil d'administration pour leur dévouement envers l'association. Il remercie également les instances départementales et régionales pour leur soutien financier, notamment les départements du Calvados et de la Manche (qui soutient également l'association au niveau de son fonctionnement). Il rappelle l'importance de la presse, et met tout particulièrement en avant Jean Bougie, pour Equin normand, et Etienne Robert, pour Le Cheval, qui sont intégrés au sein du territoire et qui soutiennent l'association. Il cite les excusés : Christophe De Balorre, président du Conseil départemental de l'Orne ainsi que Jean Morin, président du Conseil départemental de la Manche, représenté par Hervé Agnès, conseiller département en charge de la filière équine. Enfin, il termine son allocution en rappelant les personnes qui nous ont quitté courant 2023 et début d'année 2024.

Ensuite, Denis Hubert, secrétaire de l'association, présente le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023.

Après énonciation, le PV 2023 est approuvé à l'unanimité.

➔ Présentation du rapport financier de l'année 2023 :

Le bilan financier a été présenté par Alain Pignolet, comptable de l'association. Il en ressort que le bilan financier est légèrement positif, avec un résultat net de 4 568€. Le résultat net s'est donc amélioré entre 2022 et 2023, passant ainsi de -2 693€ à +4 568€.

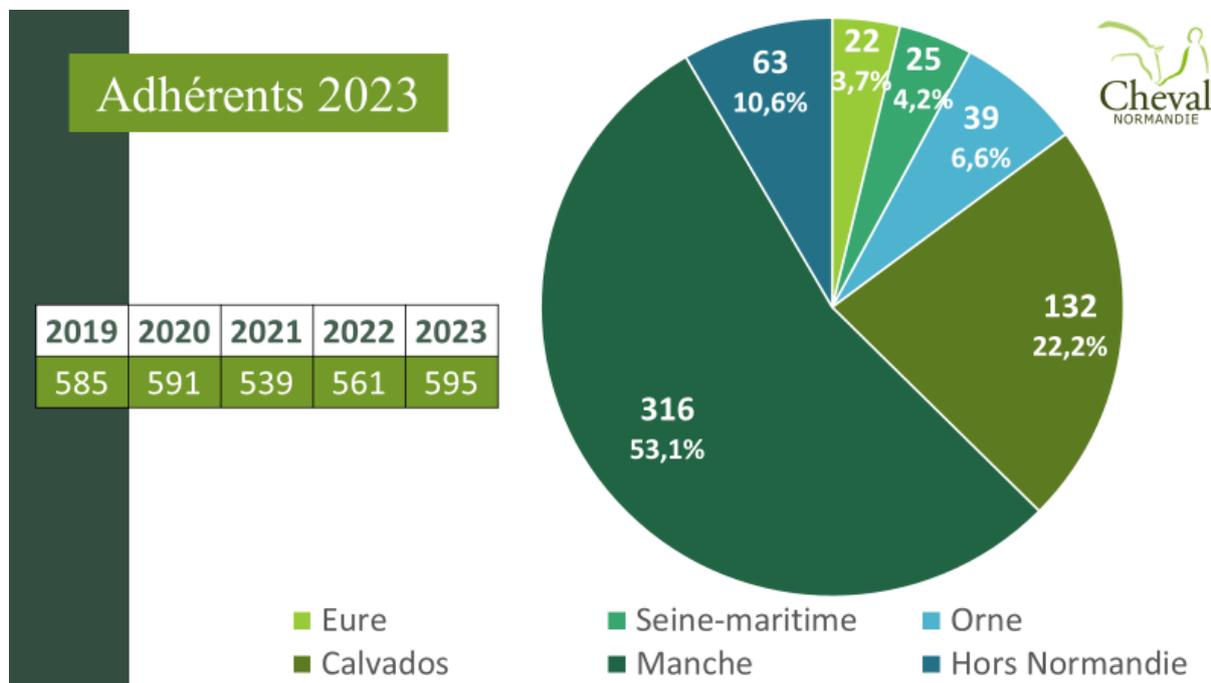
Les actifs de l'association, net des amortissements pratiqués, représentent une valeur supérieure aux dettes, à hauteur de + 374 000€. Les produits de l'association ont augmenté en 2023 de 120 000€, passant de 305 000€ en 2022 à 425 000€ en 2023 et sont principalement composés de produits courants (cotisations et engagements), subventions et recettes exceptionnelles (commissions sur ventes, encaissement solde en caisse d'associations dissoutes). En recettes exceptionnelles peuvent notamment être citées : 34 000€ provenant de la clôture d'un compte dont le solde était stocké à la caisse des dépôts ainsi que 7 000€ provenant de la clôture de l'association du concours de Cabourg.

Après lecture de l'analyse, le bilan financier ainsi que le compte de résultats 2023 sont approuvés à l'unanimité. Après avoir pris connaissance des comptes annuels et après avoir entendu la lecture du rapport financier par le comptable de l'association, l'Assemblée Générale Ordinaire de Cheval Normandie, réunie le 20 avril 2024, l'approuve dans toutes ses parties à l'unanimité.

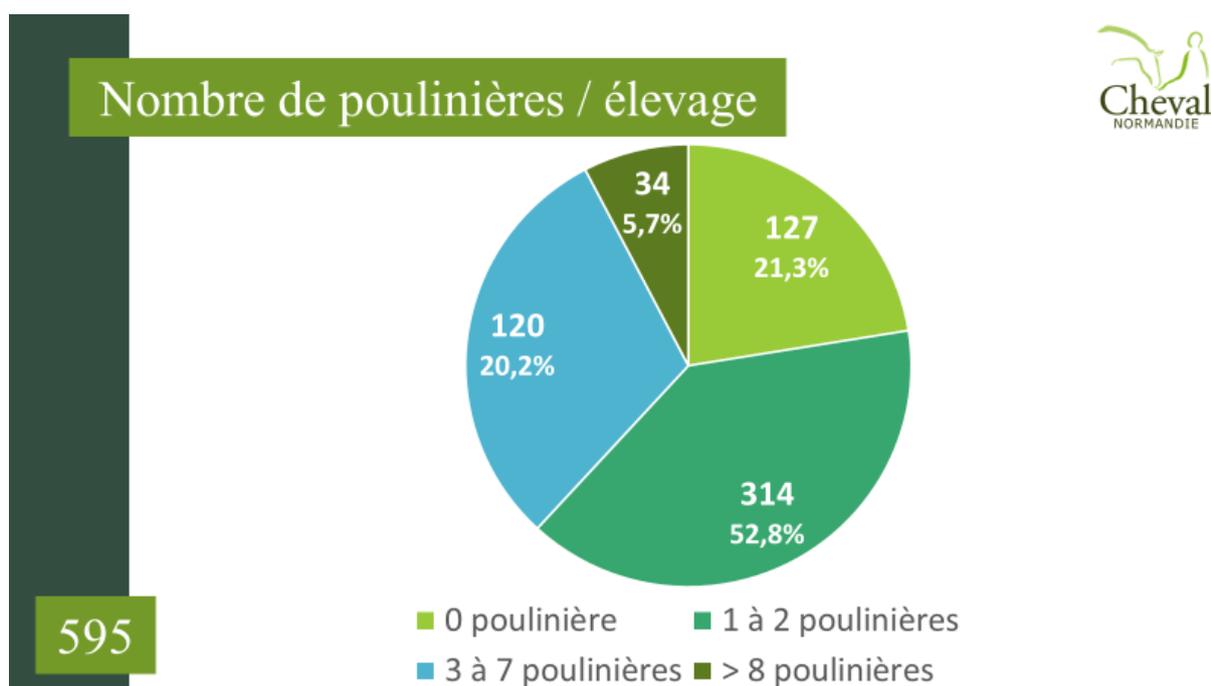
➔ **Présentation du rapport moral de l'année 2023 :**

1. Composition de l'association

En 2023, l'association comptait 595 adhérents, c'est plus qu'en 2022 où il y en avait 561 et que toutes les années précédentes. La décomposition en fonction des départements et du nombre de poulinières/adhérent est la suivante :



Le département de la Manche représente à lui seul plus de la moitié de l'ensemble des adhérents de l'association (53.1%), à noter également que les adhérents hors région sont plus importants en termes de nombre que les adhérents des départements de l'Orne, l'Eure et la Seine-Maritime. Ce constat reste toute fois à prendre avec des pincettes puisqu'un certain nombre de ces adhérents hors-région sont des propriétaires de chevaux nés et/ou élevés en Normandie.



2. Bilan des concours d'élevage
 a. Les concours de foals

Nombre de participants – Concours d'élevage



Foals			
Qualificatifs		Non qualificatifs	
Total foals	665 (609)	Total foals	407 (499)
Concours	16 (16)	Concours	13 (18)
Foals/concours	41,6 (38)	Foals/concours	31,3 (27,2)
TOTAL FOALS hors régionaux = 1 072 (1 108)			
<i>Régionaux = 174 (132 + 42) (158)</i>			
TOTAL avec régionaux = 1 246 (1 266)			

Autosuffisance des concours de foals : + 7 500€ HT

Globalement, le nombre de foals présentés en concours d'élevage est stable entre l'année 2022 et l'année 2023. En effet, en 2022 on comptait 1 266 foals de présentés sur l'ensemble de la saison contre 1 246 en 2023, soit une différence non significative de 20 foals. En revanche, ce que l'on remarque c'est l'augmentation du nombre de foals présentés sur des concours qualificatifs (+56 foals en 2023) pour le même nombre de concours. Plusieurs explications sont possibles : la diminution du nombre de concours non qualificatifs, obligeant certains éleveurs à présenter leurs foals sur d'autres concours limitrophes ou bien la volonté de vouloir présenter les foals sur les concours régionaux voire à la finale nationale (il peut alors être question de la prime jeune génétique par exemple).

L'organisation des concours de foals reste autosuffisante, avec un bénéfice de 7 500€ HT, ce qui est cependant inférieur au bénéfice de l'année 2022, qui était de 14 500€ HT. Plusieurs raisons à cela : la diminution du nombre de concours privés (5 concours en moins), la nécessité de faire appel à des prestataires extérieurs afin de faciliter le travail de la coordinatrice concours, l'augmentation de la main d'œuvre salariale ainsi que l'augmentation des frais divers.

Lors du championnat national des foals, il y a eu 4 gagnants : un par section (femelles âgées et jeunes et mâles âgés et jeunes). Sur ces gagnants, 2 venaient de Normandie : Noisette de Brion, championne de la section femelles jeunes et Nougat du Lirot, champion de la section des mâles jeunes.

b. Les concours de 2-3 ans

On observe une légère augmentation du nombre de participants entre l'année 2022 (1 085) et l'année 2023 (1 111) sur les concours de 2 et 3 ans, soit un peu moins d'une trentaine d'individus, ce qui n'est statistiquement pas très significatif. On constate en revanche une diminution du nombre de participants au Championnat régional des 3 ans sport, passant de 312 engagés en 2022 à 295 engagés en 2023. Là encore plusieurs raisons possibles : certains chevaux n'ont pas été qualifiés sur les concours locaux et d'autres qualifiés n'ont volontairement pas été présentés au Régional, tels que ceux vendus entre temps.

Ce qu'il est important de regarder, c'est l'aspect financier. Comme chaque l'année, l'organisation des concours locaux coûte plus d'argent qu'il n'en rapporte à l'association, bien que d'année en année nous

arrivions à diminuer ce déficit. Preuve en est, en 2022 les concours locaux étaient déficitaires à hauteur de 6 125€ HT alors qu'en 2023 ils le sont à hauteur de 4 500€ HT, soit une diminution de plus de 1 500€ HT. De plus, cette année et pour la première fois, l'organisation du Championnat régional n'a pas été déficitaire (+ 7 700€ HT). Ceci s'explique notamment par le partenariat avec Cheval Liberté, prévu sur 2 ans entre 2022 et 2023 à hauteur de 2 500€ HT/an mais aussi et surtout par l'augmentation de la subvention triennale accordée par la région Normandie à l'organisation des concours d'élevage.

Nombre de participants – Concours d'élevage



2 & 3 ans		
Critérium de printemps	137 (148)	816 + 295 (Rég) = 1 111 (773 + 312 = 1085)
Yvetôt	10 (9)	
St-Eloi	5 (6)	
Le Pin	41 (38)	
Notre-Dame-d'Estrées	40 (36)	
NHS	60 (38)	
Courtonne-la-Meurdrac	13	
Auvers	56 (62)	
Critérium d'automne	365 (344)	
St-Ovin	89 (80)	



Concours locaux de 2-3 ans
sont déficitaires : - 4 500€ HT
Régional 3 ans : + 7 700€ HT

Enfin, à noter que la Championne de France des 3 ans Sport 2023, ci-dessus sur la photo, est normande et qu'il s'agit de Kylenna du Plant. Elle est suivie par Kill Bill du Mesnil, meilleur étalon au testage des 3 ans (Jean-Luc Lebourgeois), Jolie Girl du Breil championne des femelles de 4 ans à Fontainebleau (Didier Domergue), Justmy Express et Jagger Express 1^{er} et 2^{ème} des mâles de 4 ans (Haras des Coudrettes), Izalia Mouche championne des 5 ans (GAEC Mouche), Harry de Beaufour champion des 6 ans mâles (Eric Levallois), Honolulu des Forêts championne des 6 ans femelles (Haras des Forêts) ainsi que gloria des Besnards championne des 7 ans (Jacky et Monique Boudant). Soit une belle mise en lumière de l'élevage normand puisqu'il est présent sur le podium national de 3 à 7 ans, bravo aux éleveurs !

3. Bilan des actions de commercialisation a. Le NEW Tour

Le NEW Tour, pour Normandy Equestrian Winter Tour, a accueilli 2 277 engagés répartis entre les sites de Deauville et Saint-Lô. Sur Deauville, seulement 2 étapes sur 3 initialement prévues ont été réalisées. La première étape a dû être annulée à cause de conditions météorologiques trop mauvaises. Il y a eu 333 engagements sur ces 2 étapes, ce qui représente 166.5 engagés/étape. Sur Saint-Lô, il y avait une nouveauté : l'organisation d'un training outdoor appelé l'étape passerelle. Cette étape, organisée début mars sur la carrière de concours extérieure Uriel, a pour but de faire le lien entre le travail d'hiver en indoor et le début des concours jeunes chevaux en mars en outdoor. Cette étape a eu un franc succès puisque qu'il y a eu autant d'engagés que sur les étapes indoor. Ensuite, sur 5 étapes organisées à Saint-Lô, il y a eu 1 944 engagés soit 388.8 engagés/étape en moyenne. La dernière étape indoor du circuit, diffusée en streaming sur ClipMyHorse et GrandPrix.tv, organisée à Saint-Lô les 14 et 15 février a aussi été un succès puisqu'on décompte plus de 6 000 connexions live.

b. La Normandy queens auction

L'édition 2023 était la première organisée aux côtés de l'agence de ventes Balsan Enchères et a été très satisfaisante puisque 23 des 34 lots présentés ont trouvé acheteurs, soit 67.6% pour un prix moyen de 18 456€/cheval. Le chiffre d'affaires de la vente s'élève donc à 424 500€. La vente est reconduite en 2024 et aura lieu le samedi 3 août, toujours dans le cadre du Normandie Horse Show et en live et physique.

c. Semaine de l'élevage au Haras du Pin

Dans le cadre des championnats d'Europe de concours complet qui ont eu lieu au Haras du Pin en août 2023, Cheval Normandie était présent et organisait plusieurs manifestations : le Championnat régional des foals du Pin, la qualificative des Espoirs du complet ainsi qu'une vente amiable de jeunes chevaux typés concours complet entre 3 et 6 ans. A noter que, hormis le Studbook SF qui tenait un stand, l'association était l'unique représentant de l'élevage sur cet événement.

d. Rassemblements

Les foires aux foals : à Lessay, 22 foals étaient inscrits, 20 ont été présentés et 4 ont trouvé acheteur sur place ; à Gavray, 22 inscrits dont 20 présentés et 3 vendus. Cheval Normandie a souhaité rappeler et remercier à nouveau les 2 communes pour leur soutien puisqu'elles prennent en charge en totalité les frais d'organisation des ces foires et primes à hauteur de 50€ l'ensemble des foals présentés. L'année 2023 signe également le retour de la foire de Caen où 10 couples foals/poulinières ont été présentés et ont été primés à hauteur de 200€/couple. Lors du NHS, 61 foals étaient inscrits et présentés et 28 d'entre eux ont été vendus. Enfin, lors du CSI4*, 88 foals inscrits, 71 ont été présentés et 22 ont été vendus.

Il a été souligné que chaque foal non vendu à une foire pouvait tout à fait être présenté à une autre. Ce qui, en d'autres termes, augmente le pourcentage de foals vendus en rapport avec les foals présentés et prouve encore une fois l'intérêt primordial des ces rassemblements amiables pour faciliter le commerce des éleveurs.

D'autres rassemblements ont été organisés au cours de l'année :

- La Garde Républicaine est venue une fois au printemps et une fois à l'automne et a acheté 6 chevaux pour un prix moyen de 9 600€ TTC/cheval ;
- La police montée est également venue à 2 reprises et a acheté 10 chevaux pour un prix moyen de 6 500€ TTC/cheval ;
- Une délégation algérienne était présente lors du Régional des 3 ans et a acheté 10 chevaux entre 3 et 5 ans pour un prix moyen de 24 900€ HT.

e. Autres actions digitales

Cheval Normandie met à disposition des adhérents une rubrique sur son site internet « chevaux à vendre » où chacun peut mettre une annonce de ou de ces chevaux à vendre avec des photos/vidéos et un descriptif. Enfin, l'association propose également la possibilité de diffuser des annonces de « recherches de chevaux » où professionnels comme particuliers peuvent passer par l'association pour envoyer leur recherche à l'ensemble des adhérents. En 2023, 26 annonces ont été passées via l'association.

Le président conclut cette présentation en remerciant Aude et Lucie, les salariées de l'association pour le travail et leur dévouement.

Après avoir entendu le rapport moral de l'année 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire de Cheval Normandie, réunie le 20 avril 2024, l'approuve dans toutes ses parties à l'unanimité.

A la suite de cette approbation, une présentation par des étudiantes en licence professionnelle au Lycée de Saint-Lô Thère a été faite et dont le sujet était « Qui sont les adhérents de Cheval Normandie et l'association répond-t-elle à leurs attentes ? ». Il en ressort que les adhérents sont globalement satisfaits de l'association mais que les rôles de celle-ci ne sont pas tout le temps bien compris.

Enfin, le Groupement de Défense Sanitaire de la Manche est intervenu pour présenter sa section équine et l'offre proposée, que vous pouvez retrouver sur leur site internet <https://gds50.com/>

➔ Résultat des élections du nouveau Conseil d'administration :

Les statuts de l'association ayant été modifiés en février 2024, le mode d'élection des représentants a donc été revu. En effet, jusqu'à lors les adhérents votaient pour une liste déjà constituée par le Conseil d'administration sortant. Dorénavant, chaque personne doit faire acte de candidature individuelle dans son département de référence. Ainsi, pour le département de la Manche, 24 personnes étaient candidates pour 17 places au sein du Conseil d'administration, 13 candidats et 11 places pour le Calvados, 6 candidats et 5 places pour l'Orne, 2 candidats et 2 places pour l'Eure, 3 candidats et 2 places pour la Seine-Maritime et enfin 1 candidat pour 2 places pour les représentants hors-région.

Le vote a eu lieu en 2 étapes : une première étape en ligne pour les personnes étant à jour de leur cotisation au 31 mars 2024 au plus tard et une étape en présentiel, le jour de l'Assemblée générale.

Ainsi, 107 personnes ont voté en ligne et 29 sur place, soit 136 personnes au total pour 358 à jour de leur cotisation au 20 avril, ce qui représente 38%.

Le résultat par département est le suivant :

Département de la Manche – Sur 208 adhérents, 87 votes dont 63 en ligne et 24 en présentiel, soit 41.8% :

- Avenel Hubert : 39 voix
- Bazire Arnaud : 63 voix – Elu
- Becaert Chloé : 43 voix
- Bellet Julien : 70 voix – Elu
- Blandamour Claudie : 48 voix – Elue
- Bouet Audrey : 47 voix – Elue
- Brohier Olivier : 45 voix
- Chatelain Virginie : 25 voix
- Coulombier Jérôme : 71 voix – Elu
- Fardin Pierre : 52 voix – Elu
- Gaumain Guillaume : 63 voix – Elu
- Hervagault Vincent : 59 voix – Elu
- Hervieu Antoine : 52 voix – Elu
- Hubert Denis : 55 voix – Elu
- Jeandon Alizé : 54 voix – Elue
- Lebouteiller Yoan : 52 voix – Elu
- Leroy François-Xavier : 47 voix – Elu
- Mesnil Michel : 58 voix – Elu
- Morel Christian : 64 voix – Elu
- Noël Jean-François : 52 voix – Elu
- Paris Fabrice : 37 voix
- Thiébot Jean-Baptiste : 53 voix – Elu
- Trufer Séverine : 29 voix
- Vasche François : 39 voix

Département du Calvados – Sur 64 adhérents, 26 votes dont 22 en ligne et 4 en présentiel, soit 40.6% :

- Aubrée Julien : 22 voix – Elu
- Bocquet Wladimir : 12 voix
- Bories Lucile : 15 voix – Elue
- Daguet Jean-Claude : 21 voix – Elu
- De Cornière Thomas : 23 voix – Elu
- Derrien Eric : 8 voix
- Devaux José : 21 voix – Elu
- Esnault Hubert : 19 voix – Elu
- Lavoinne Frédéric : 18 voix – Elu
- Megret Elise : 18 voix – Elue
- Monier Vincent : 17 voix – Elu
- Moutrille Thierry : 16 voix – Elu
- Nowicki Vincent : 18 voix – Elu

Département de l'Orne – Sur 22 adhérents, 7 votes dont 6 en ligne et 1 en présentiel, soit 31.8% :

- Blouin Maud : 4 voix
- De Robillard Florence : 5 voix – Elue
- Kurkdjian Hélène : 5 voix – Elue
- Leverrier Emilie : 6 voix – Elue
- Mesnil Julien : 7 voix – Elu
- Notteau Julie : 6 voix – Elue

Département de l'Eure – Sur 10 adhérents, 3 votes dont 3 en ligne, soit 30% :

- Degermann Christine : 3 voix – Elue
- Robert-Dinay Noémie : 2 voix – Elue

Département de la Seine-Maritime – Sur 14 adhérents, 4 votes dont 4 en ligne, soit 28.6% :

- Coussemant Catherine : 2 voix – Elue
- Renault Julien : 4 voix – Elu
- Van Colen Luc : 1 voix – Elu

Hors-région – Sur 38 adhérents, 9 votes dont 9 en ligne, soit 2.4% :

- Gaëtan Poidvin : 9 voix – Elu

L'Assemblée s'est clôturée par la remise des récompenses des 24 éleveurs normands dont les chevaux ont particulièrement brillé en 2023 et par le tirage au sort des 16 saillies offertes par les étalonniers adhérents à l'association, que nous remercions ! A la suite, un cocktail ainsi qu'un repas étaient proposés.